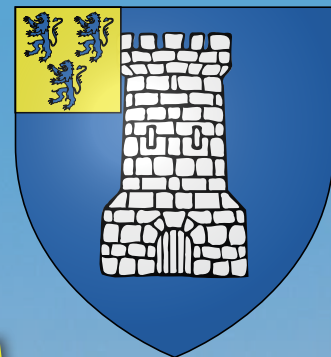


BULLETIN
COMMUNAL DE
**SALON
LA TOUR**



JANVIER
2025

SOMMAIRE

Éditorial	p 03
Les réalisations 2024	p 04
<i>Lotissement Impasse de la Bouchotte</i>	
<i>Limitation du bourg à 30km/h</i>	
<i>Éclairage Public</i>	
<i>Dissimulation fibre, télécom, éclairage public</i>	
<i>Pont de la Côte Lionois</i>	
<i>Voirie 2024</i>	
Travaux en cours d'étude	p 06
<i>Assainissement</i>	
<i>Pont du Baracas</i>	
<i>SMO (Syndicat Mixte Ouvert)</i>	
<i>Aménagement du Bourg</i>	
Evènements 2024	p 08
<i>Inauguration : regroupement Mairie, Agence Postal,</i>	
<i>City Stade, parcours de santé et atelier communaux</i>	
<i>Inauguration « Petit Salon »</i>	
<i>Vive les Mariés</i>	
Bibliothèque	p 11
État civil	p 12
Tarifs communaux 2025	p 12
Commissions communales	p 13
<i>La commission budget et finances</i>	
<i>Embellissement du bourg</i>	
<i>École primaire</i>	
École	p 15
Associations	p 16
France services	p 30
Espace Familles	p 31
Les fonds européens	p 31
TICycle	p 32
Gendarmerie	p 33
Office de Tourisme TERRES DE CORRÈZE	p 34
SCoT	p 36
Recensement Citoyen	p 36
Prévention Réseaux Sociaux	p 37
SIRTOM	p 38
Les entreprises	p 40

Bulletin communal de Salon la Tour

9 place de la mairie, 19510 SALON LA TOUR

Directeur de la publication : Jean-Claude CHAUFFOUR - Maire

Conception - Maquette - Impression :

Les Imprimeurs Corrèziens - Brive - Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal Février 2025

Mairie de Salon la Tour : Tél. : 05 55 98 88 13

Mail : mairiesalonlatour19@orange.fr

Édito



Chers Salonnaises, cher Salonnais

Cette année 2024, et plus que jamais, la France rencontre des difficultés budgétaires accentuées par une crise parlementaire sans précédent. De ce fait, nos communes rurales subissent les baisses de dotations accordées par l'état dans un contexte incertain et peu encourageant pour l'année à venir avec des formalités administratives de plus en plus exigeantes. Malgré ces obstacles, nous restons vigilants sur nos dépenses de fonctionnement afin de pouvoir investir sur les projets en cours que nous serons peut-être obligés de repousser.

- Les logements « Polygone » situés impasse de la Bouchotte sont terminés et les premiers locataires aménagent avec un peu de retard sur les prévisions, mais il faut reconnaître que la météo n'a pas aidé les entreprises.
- La station d'eau potable du Puy Faucher est également terminée et fonctionnelle. Ce qui permet d'alimenter toute la commune par les châteaux d'eau de Puy les Fourches et de la Courie. Le château d'eau du bourg n'est plus utilisé et a été vendu pour faire un nichoir à oiseaux.

- 75 luminaires éclairant bourg et faubourgs ont été changés (Led), ce qui nous permet de faire une réelle économie sur l'éclairage public.
- Des enfouissements de la fibre, l'éclairage public et de l'électricité seront bientôt terminés sur la rue du château d'eau et aux Verrines.
- Pour 2025, un gros programme d'assainissement concernant la mise en séparatif d'une partie de la rue basse, des verrines et de la rue du Moulin, mais également la création d'une nouvelle station d'épuration verra le jour dès le mois de mai. La lagune existante sera abandonnée suite à la nouvelle législation imposée par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et Adour/Garonne principal financeur.
- Un projet de réfection de la place de la mairie et d'agrandissement du parking des écoles est en cours d'étude et pourrait débuter dès que nous aurons les arrêtés des subventions.

Cette année, le 18 juin, jour de l'appel du Général de Gaulle, le Petit Salon a ouvert ses portes. Les participants à la cérémonie et le Conseil Municipal ont pu inaugurer notre nouveau restaurant, pâtisserie, épicerie avec l'accueil chaleureux de Mélanie et Alexandre.

Dès janvier, c'est Marion BONNET qui s'installera 9 place de la poste en temps que psychologue.

En feuilletant notre bulletin vous pourrez voir en détail la vie communale de 2024 et les projets à venir malgré les incertitudes du moment.

Je vous souhaite une bonne année 2025, année de bonheur, de santé et de paix !



LES RÉALISATIONS 2024

• Lotissement Impasse de la Bouchotte

Les 7 logements, dont 2 T4 et 1 T3 construits en maisons individuelles et 1 T4 et 3 T3 aménagés dans la grange « Bardolle » sont terminés depuis le 15 novembre.

Ces logements aux normes handicapés sont en cours d'attribution.

La commune est intervenue pour l'aménagement des lots, la voirie, l'aménagement paysagé et les parties concernant l'eau, Enedis, fibre et assainissement



• Limitation du bourg à 30km/h

Suite aux différentes plaintes d'administrés concernant la circulation, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une signalisation réduisant la vitesse à 30km/h.

L'arrêté du Maire transmis aux autorités concernés stipule que la limitation est réglementée à 30km/h aux 3 entrées du bourg. Église – École – Impasse de la Bouchotte.

Si la signalisation n'est pas respectée, des contrôles pourront être effectués par la gendarmerie dans le centre Bourg.

• Éclairage Public

Un programme de rénovation de l'éclairage public a fait l'objet d'une convention entre la commune et la FDEE19 (Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze) définissant les modalités techniques et financières d'application de la compétence de l'éclairage public.

Le Conseil Municipal n'a pas souhaité supprimer de luminaires et 75 ont été rénovés tous équipés en LED.

Plan de financement

Coût total :	40 500€ HT
Subvention du Conseil Départemental de la Corrèze :	6 119.55€ soit 15.11%
Subvention CEE :	3 240€ soit 8%
Subvention FDEE19 :	20 241.29€ soit 65%
Charge communale :	10 899.16 autofinancé

Le remplacement des luminaires doit permettre une économie de consommation d'électricité permettant le remboursement des frais sur 3 à 4 ans à laquelle il faut ajouter un contrat d'entretien plus raisonnable.



• Dissimulation fibre, télécom, éclairage public

Un renforcement avec dissimulation des réseaux est en cours dans la partie de la route du Château d'eau au Verrines.

Coût de la dissimulation :

11 214€ pour les travaux Télécom Fibre

6 675€ pour l'Éclairage Public

Une prise en charge de 50% du montant de ces travaux par la FDEE19 et 50% par la commune.

Ces travaux sont en cours avec l'entreprise Miane et Vinatier

• Pont de la Côte Lionois

Le Conseil Municipal a dû procéder en urgence à la réfection du pont de la côte Lionois situé sur la route de la Chaumière. Ces travaux ont fait l'objet d'une demande expresse auprès de la DDT et notamment des services concernés par la vie aquatique. La circulation a dû être interdite pendant le temps nécessaire des travaux et des arrivées d'autorisation pour les commencer. Nous savons que ce temps d'arrêt de circulation a pu poser quelques désagréments aux usagers de cette route. Malgré cela, certains actes d'incivilité ont été commis au détriment de la mise en danger d'autrui. Panneaux volés, barrières balancées dans la nature ... Heureusement il n'y a pas eu d'accident, alors que certains passaient malgré la pelleteuse en travaux. Les travaux réalisés en urgences par l'entreprise Robert TP se sont élevés à 11 010.21€TTC. Une demande d'aide en DETR a été faite.

• Voirie 2024

Cette année encore, c'est l'entreprise Lascaux TP de Lubersac qui a été retenue pour réaliser les travaux de voirie.

4 routes ont été regoudronnées avec délimitation des rives

- Route de Reignac 16 341.60€ TTC
- Route du Bois Lafont 34 188.60€ TTC
- Route de la Terrasse 16 293.00€ TTC
- Impasse de la Valade 4 947.60€ TTC

Total : 71 770.80€ TTC

- Aide du CD19 24 000.00€
- Autofinancement de la commune 47 770.80€

TRAVAUX EN COURS D'ÉTUDE

• Assainissement

Les travaux d'assainissement débuteront en avril 2025.

- Mise en séparatif d'une partie de la rue Basse
- Mise en séparatif Aux Verrines
- Construction d'une nouvelle station d'épuration
- Raccordement de certains usagers avec mise en séparatif (eaux usées – eaux de pluie)

• Pont du Baracas

Après le rapport de visite d'ouvrage et la demande d'avis pour travaux sur cours d'eau et zones humides, deux solutions sont proposées :

- Une remise en état avec démolition jusqu'à la voute et reconstruction des murs à l'identique avec proposition d'un devis de 44 715.60€ TTC
- Une réfection totale du pont avec un élargissement afin d'obtenir un passage de 5 mètres avec une proposition de devis de 77 100€ TTC

Le Conseil Municipal s'est prononcé sur son choix après avoir sollicité une aide éventuelle en DETR.

La solution d'élargissement de ce pont paraît la plus raisonnable, ce qui permettra le passage des charges lourdes auxquelles ce pont est soumis à longueur d'année. Ceci permettra également une limitation de tonnage sur la chaussée de l'étang du Pin.

• SMO (Syndicat Mixte Ouvert)

Nous avons sollicité le Département pour adhérer au SMO « Corrèze ». Ce syndicat situé au département de la Corrèze a pour objet l'établissement, l'acquisition, l'installation et l'entretien des dispositifs de vidéo-protection.

Le Conseil Municipal envisage de mettre sous surveillance la station d'eau, l'entrée des écoles et les ateliers communaux. Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Olivier JAYOUT en tant que titulaire et Monsieur Joël MAURY en tant que suppléant.

• Aménagement du Bourg

L'aménagement du bourg est en cours d'étude avec une première présentation au Conseil Municipal par le bureau d'étude « Limousin VRD » qui est chargé de l'étude.

Cet aménagement comprend la réfection des places de la Mairie et du monument aux morts ainsi que l'agrandissement du parking des écoles avec un aménagement paysagé autour du site. La rue des écoles sera redéfinie avec le concours du Département afin de réduire la vitesse avec la création d'un rétrécissement de la voirie à 1 voie de 3m50 de large.

Ce projet important pour la sécurité mais aussi l'agrément du bourg se fera en deux tranches 2025 et 2026, en commençant par le parking des écoles puis la place de la Mairie.

Cet avant-projet est chiffré à 230 000€ qui après subvention du Département, de l'état et de l'Agence de l'eau (pour les parties désimperméabilisées) resterait à 20% à charge de la commune.



EVÈNEMENTS 2024

DIVERS INAUGURATIONS

Inauguration : regroupement Mairie, Agence Postal, City Stade, parcours de santé et atelier communaux

Samedi 14 septembre, en présence de Monsieur le Préfet, Madame la Secrétaire Général de la Préfecture, Messieurs les Sénateurs Chasseing et Nougéin, Monsieur Pascal Coste président du Département, les conseillers départementaux Francis Comby et Rosine Robinet Chauffour, les Maires et les élus de la Com-Com et les Salonnais et Salonnaises, nous avons inauguré ces travaux avec un peu de retard dû aux élections précipitées. C'est avec une grande satisfaction que le Maire a accueilli et remercié toutes les personnalités du Département présentes. Après la visite, les discours et les rubans coupés sous l'œil vigilant d'Elise et Antoine, la cérémonie s'est terminée par un moment de convivialité.



RÉALISATIONS 2024



Inauguration « Petit Salon »

C'est le samedi 10 août que le Maire Jean-Claude CHAUFFOUR a coupé le ruban en présence de la marraine Josette ROULET et de Mélanie et Alexandre pour l'inauguration du « Petit Salon » (épicerie, pâtisserie bar restaurant). Puis, dans une ambiance de feu avec l'animation du DJ JIMX PRODS que les 300 participants ont pu se désaltérer, manger, danser jusque tard dans la nuit.





Vive les Mariés

Le samedi 10 août était aussi la journée de l'amour. Jocelyne et Jean-Jacques sont repassés devant le Maire Jean-Claude CHAUFFOUR, pour fêter les 50 ans de mariage. Ils se sont redits OUI avec une émotion incroyable mais un amour tellement vivant. Nous souhaitons encore beaucoup d'années de bonheur à nos deux remariés.

RÉALISATIONS 2024



Bibliothèque



Printemps 2024 Le jardin écologique + fête de la nature

Cette année petits et grands ont pu bénéficier de deux animations.

Une au printemps avec pour thème le Jardin écologique et une à l'automne avec pour thème les Champignons.

Pour ces deux événements, la bibliothèque départementale nous a prêté pour l'occasion des expositions que vous avez pu apercevoir sur les murs de la mairie et de la bibliothèque.

Illustré chacun par des ateliers nature, un sur le site du parcours de santé, ouvert l'année dernière grâce à la création des mares et des haies de biodiversité, et un autre avec une balade dans les bois pour partir à la découverte de nos champignons.

La bibliothèque de Salon la Tour est en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Corrèze (BD19) Grâce à cette convention vous pouvez bénéficier d'un fond de livres d'environ 1 800 exemplaires. Un tiers de ce fond est renouvelé 3 fois dans l'année grâce à la venue du bibliobus (2 fois / an) et la possibilité d'aller directement à la bibliothèque départementale (1 fois / an).

Vous avez la possibilité de réserver des livres disponibles dans le fond départementale (environ 300 000 exemplaires). Nous avons une navette mensuelle qui nous amène les réservations des lecteurs.

Nous participons aux différents prix proposés par la BD19. Le Prix des lecteurs corréziens et le Prix de l'album Jeunesse.

Et pour finir, tout lecteur adhérent à la bibliothèque de Salon la Tour a également accès à la Bibliothèque départementale numérique de la Corrèze. Sur cette plateforme vous avez accès à de nombreux livres à télécharger ou en streaming, de la formation, du cinéma et de la presse.

Il y a en moyenne une cinquantaine de personnes qui passent par la bibliothèque chaque semaine sans compter les élèves qui viennent sur la pause méridienne les jours d'école.

En 2024 vous avez été 135 à venir faire un passage dans notre belle bibliothèque, dont 91 adultes et 44 enfants avec un total de 2 793 prêts ! Bravo à vous !

Horaires d'ouverture public :

- Lundi : de 9h à 12h
- Mardi : de 9h à 12h
- Mercredi : de 9h à 12h
- Jeudi : de 9h à 12h et de 13h à 17h
- Vendredi : de 9h à 12h
- Samedi : de 9h à 12h

Horaires d'ouverture pour l'école :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 13h35 sur la pause méridienne

Adhésion : GRATUITE

Patricia BATTUT



ÉTAT CIVIL

Naissances 2023

Émie, Madelaine VIOSSANGE le 5 décembre 2023

Décès 2024

Jean-Claude, Georges POUGET le 12 mars 2024

Gérard, Michel FAUCHER le 14 mars 2024

Ginette BIGEAT épouse ESTRADE le 26 mars 2024

Jacqueline, Hélène DARFEUILLE veuve LAGORCE le 5 mai 2024

Jean-Bernard FREYSSINET le 12 août 2024

Raymond, Pierre LESPINAS le 22 octobre 2024

Marcelle ROUX veuve BRACHET le 19 novembre 2024

Marie-Louise LATRONCHE épouse MAGIMEL le 3 décembre 2024

Mariages 2024

Nicolas, Marin PHILIPPEAU et Louise, Jacqueline, Sophie DOULLIET le 10 août 2024

Naissances 2024

Louisa, Sophie, Aïcha, Valentine MICHEL MESSALI le 3 février 2024

Louna BRUGERON le 29 avril 2024

Nathan, Maurice MELIER le 3 mai 2024

Nino, Joseph MELIER le 3 mai 2024

Eden PILVEN le 9 juillet 2024

Margot ROBERT YRIEIX le 10 août 2024

Jacques, Marie, Joseph ECCKHOUT le 20 août 2024

Noé MONZAUGE le 25 août 2024

Liam, Lucien LAFFONT le 19 novembre 2024

PACS 2024

Karine, Bénédicte, Marie BERTHAUD et Eric, Marie, Grégoire de POUILLY le 5 octobre 2024

Julien, Claude, Bernard SOTTANI et Sophie, Ophélie, Monique, Henriette LE CHÉLARD le 5 octobre 2024

Parrainage civil

Louis CHARLIAC le 15 juin 2024

TARIFS COMMUNAUX 2025

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES :

La salle des Fêtes par jour :

Personne de la commune : 75 euros

Personne hors commune : 145 euros

Association / entreprise communale : 31 euros

Caution : 500 euros

La salle et la cuisine par jour

Personne de la commune : 135 euros

Personne hors commune : 265 euros

Association / entreprise communale : 40 euros

Caution : 500 euros

La salle seule par jour supplémentaire

Personne de la commune : 35 euros

Personne hors commune : 70 euros

Association / entreprise communale : 15 euros

La salle et la cuisine par jour supplémentaire

Personne de la commune : 70 euros

Personne hors commune : 140 euros

Association / entreprise communale : 20 euros

LOCATION DU MOBILIER :

1 table + 2 bancs / Jour : 5 euros

Réparation dégâts causés à 1 table : 150 euros

LOCATION DE VAISSELLE :

Location à la pièce : 0,15 euros

Caution location dans la salle polyvalente : 500 euros

Caution location hors salle polyvalente (uniquement pour les personnes de la commune) : 500 euros

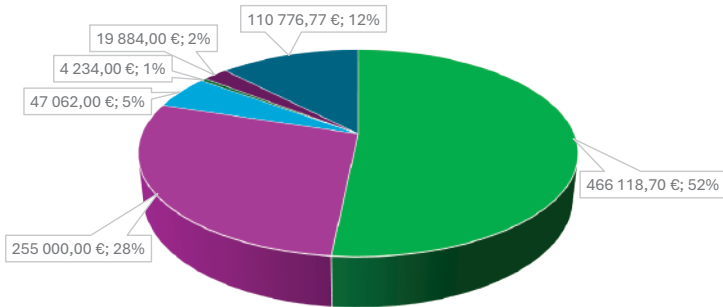
Pièce cassée ou perdue : 2 euros

COMMISSIONS COMMUNALES

BUDGET ET FINANCES 2024

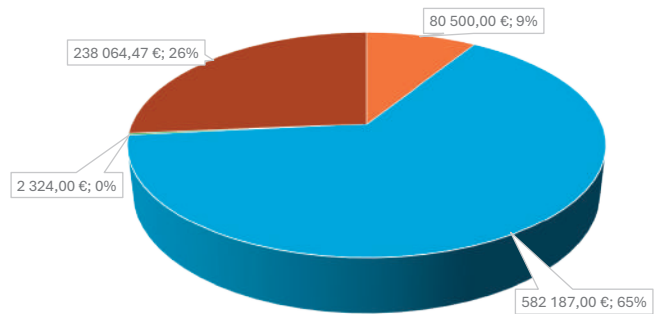
Budget primitif principal 2024

Dépenses de fonctionnement



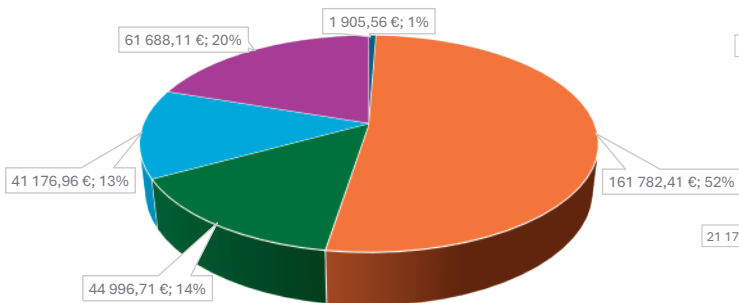
- Charges générales
- Charges de personnel
- Fiscalité
- Charges financières
- Dotations aux amortissements et provisions
- Virement à la section d'investissement

Recettes de fonctionnement



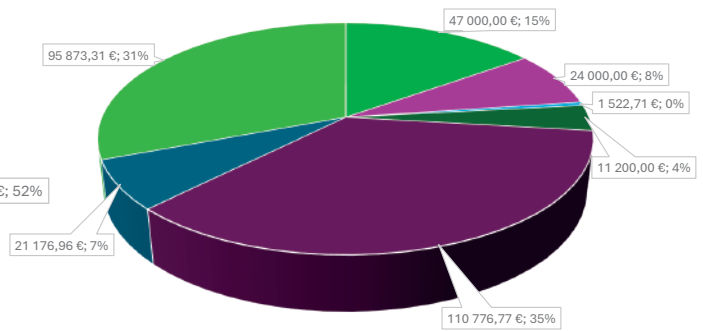
- Produits de gestion courante
- Produits fiscaux
- Reprises sur amortissements et provisions
- Résultat reporté

Dépenses d'investissement



- Dotations
- Opérations d'investissement
- Emprunts
- Transferts budgets annexes
- Solde d'exécution reporté

Recettes d'investissement



- Dotations
- Subventions d'investissement
- Emprunts
- Amortissement des immobilisations
- Virement de la section de fonctionnement
- Produits de cessions d'immobilisation
- Affectation du résultat



EMBELLISSEMENT DU BOURG-URBANISME

Chaque année au printemps les jardinières situées place de la mairie et aux alentours s'ornent de magnifiques compositions multicolores qui égayent notre bourg.

Les travaux de construction de logements à la sortie du bourg sont bien avancés. Ils devraient se terminer courant 2025 et mis à disposition du public dans la foulée.

La commune rénove l'éclairage public. Elle a fait remplacer 75 luminaires sur 93 ce qui va permettre de réduire de 60% la consommation d'électricité.

Le parcours de santé a trouvé son rythme de croisière avec de plus en plus de personnes qui le découvrent et l'utilisent.

Un immense succès pour la structure multi-sport qui attire beaucoup de jeunes.

ÉCOLE PRIMAIRE DE SALON LA TOUR

Les effectifs étant de 48 élèves à la cantine cette année nous avons embauché Madame Océane HEVE pour leur encadrement à la cantine et la surveillance de la cour de récréation de 13h10 à 13h35.

Les menus sont établis par la commission des écoles et l'agent communal Céline BRAUGE.

L'approvisionnement des denrées alimentaires est essentiellement local :

- Viande : Boucherie « Chez Sam » à Masseret
- Fruits et légumes « Anthony Pouyade » à St YBARD
- Epicerie, pain et pâtisserie « Le petit Salon » à Salon la Tour

La commission des écoles



ÉCOLE

A la rentrée de septembre 2024, 48 élèves étaient inscrits à l'école de Salon-la-Tour, répartis dans 2 classes :

- 22 CM1/CM2 dans la classe de Mme Delphine Gimazane
- 26 CE1/CE2 dans la classe de Mme Martins et Mme Sarah Belair. Cette dernière, intervient une fois par mois, pour permettre de libérer du temps pour la direction de l'école.

Les PS/ MS et les GS/CP sont accueillis à l'école de Masseret dans le cadre du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Des concerts JMF sont programmés et des rencontres sportives sont prévues pour les 2 classes.

Les élèves de l'école partiront en classe de mer du 10 au 14 mars, à la Martière.

L'équipe enseignante remercie la municipalité, l'association des parents d'élèves et les parents bénévoles qui rendent possible la réalisation de ces activités.



Photos prises lors de la randonnée USEP, à Chamboulive, le 15 octobre 2024.

ASSOCIATIONS

LES AMIS DE SALON LA TOUR

Déjà un quart de siècle passé ! Depuis 1996, l'association poursuit son activité de mise en valeur du patrimoine local : l'an dernier, nous avons posé une plaque à la gare, avec le soutien financier de notre banque, pour rappeler à tous qu'une gare a été très active à Salon pendant cent ans. Cette année, nous faisons restaurer quelques vitraux de l'église pour un montant de 4000€ environ.

Pour garder la forme, nous organisons des randonnées pédestres tous les vendredis, mais aussi des voyages d'un jour ou plusieurs jours. Cette année, par exemple, nous partons une semaine en Grèce découvrir les sites antiques et même les Météores. L'été prochain, nous envisageons une exposition pour mettre en valeur le petit patrimoine local et présenter la remarquable maquette de la commune qui a été réalisée à l'échelle 1/6250 et qui est actuellement stockée faute de place dans les locaux ouverts au public.

Voici la composition du bureau :

Présidente : Danielle Roux - Vice-présidente : Andrée Renaudie

Secrétaire : Pascale Charles-Lavauzelle

Secrétaire adjointe : Annie Dezes

Trésorier : Erick Vieville - trésorière adjointe : Brigitte Dauriac



ASEPT

Prévention Santé Séniors – Devenez acteur de votre santé !

Dans le cadre du programme coordonné d'actions de prévention 2024 de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de la Corrèze, l'Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires du Limousin (principal opérateur de CAP Limousin Poitou Charentes (Coordination des Actions de Prévention) a obtenu la confiance du Conseil Départemental de la Corrèze pour la mise en place d'actions collectives de prévention santé sur les thèmes suivants :

- Maintien des capacités cognitives
- Activité physique adaptée
- Prévention du mal-être

À ce titre, l'ASEPT du LIMOUSIN et la commune de SALON LA TOUR ont proposés aux seniors la mise en place d'un atelier « ÉQUILIBRE & BIEN AVEC SOI ». Cet atelier se déroule en 10 séances collectives de 2h00 par semaine : 1h00 «Équilibre - Prévention des Chutes » couplée à 1h « Bien Avec Soi - Relaxation ». Celui-ci a lieu tous les mercredis de 14h00 à 16h00 depuis le 09 octobre dernier.

Pour tendre vers un état de bien-être physique et mental en travaillant l'équilibre, en renforçant la capacité osseuse et musculaire et en permettant d'acquérir des techniques de relaxation et de lâcher prise.

C'est dans un ambiance conviviale et chaleureuse que 8 participants se retrouvent donc chaque semaine autour de Isabelle ANICET, animatrice de l'ASEPT du LIMOUSIN, sur la commune de SALON LA TOUR pour cet agréable moment de partage.

Un atelier « MEMOIRE – PEPS EUREKA » composé de 10 séances de 2h, ayant pour but de comprendre le fonctionnement de la mémoire pour la stimuler et l'entretenir au quotidien, a également eu lieu pendant la période estivale sur la commune.

Pour toutes informations complémentaires, prendre contact auprès du secrétariat de l'ASEPT au 05 55 49 85 57.



APE ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES



Bonjour à tous,

Cette année le bureau de l'APE à changer de certains membres.

Nous vous présentons les nouveaux membres de l'Association des Parents d'Élèves.

Présidente : Mme CHADELAUD Charlène - Président adjoint : Mr PIOTTE Arnaud

Trésorière : Mme PIOTTE Valérie - Trésorière adjointe : Mme CHARLIAC Juliette

Secrétaire : Mme SOLCIANSKI Elodie - Secrétaire adjointe : Mme LAUBRET Angélique

L'année dernière toutes nos manifestations ce sont bien déroulées. Cette année nous organisons de nouvelles manifestations et, comme chaque année, les bénéfices serviront à financer des projets d'écoles et/ou du matériel ainsi que des sorties scolaires pour les deux écoles Masseret Salon-la-Tour.

Les manifestations prévues sont donc :

- **Le 20 Septembre 2024**, il y a eu la soirée de rentrée des deux écoles à Masseret.
- **Aux vacances de la Toussaint**, les enfants ont vendu des chocolats.
- **Le 6 Janvier 2025**, les enfants mangerons la galette des rois offert par l'APE.
- **Le 14 Mars 2025** nous organiserons une soirée déguisée pour le Carnaval à salle Polyvalente, à Salon-la-Tour.
- **En Avril 2025**, nous organiserons une tombola sous forme de tickets / carnets.
- **En Mai 2025**, l'APE tiendra la buvette et restauration lors du Salon du VDI et de l'Artisanat (date et lieu à définir).
- **Le 28 Juin 2025**, aura lieu la fête des écoles (lieu à définir).

Pour cette nouvelle année, nous avons toujours nos Eco cup disponibles à l'achat toute l'année même pendant nos manifestations, ainsi qu'un sumup pour pouvoir accepter les règlements par carte bancaire. L'APE à également une page facebook pour le suivi de nos manifestations. Malheureusement cette année la salle polyvalente de Masseret étant en travaux, nous ferons notre possible pour faire tout de même différentes manifestations sur les deux communes. Nous rappelons que sans votre participation, les enfants des deux écoles ne pourraient pas participer à autant d'activités. C'est pour cela qu'il est important d'avoir votre soutien lors des manifestations de l'APE.

L'APE remercie les municipalités, les enseignantes et les parents d'élèves, dont la collaboration a été et reste essentielle dans le succès de ses actions.



ASSOCIATION SALONNAISE DE PÉTANQUE - DROIT AU BUT

Assemblée générale du 16 novembre 2024

La saison 2024, est achevée,

Je viens pour vous présenter un résumé succinct de celle-ci, nous avons organisé 6 concours étalés du mois de mai au mois de septembre. Ils ont connu des succès divers.

Ce qui représente, grosso modo, une moyenne de 20 équipes par concours.

Ils se sont déroulés dans une excellente ambiance et par un temps clément dans l'ensemble.

Quant au bilan financier, il fait apparaître une gestion saine et rigoureuse au regard du solde positif de l'exercice précédent comme notre trésorier vous l'a présenté.

Nous remercions la municipalité pour l'aide financière (subvention de 600 euros), ainsi que pour la réalisation des travaux demandés (menuiseries extérieures) d'un montant de 2595 euros et l'apport de ses moyens matériels pour l'entretien du boulodrome et ses alentours.

Remerciements également à tous les bénévoles de l'association qui ont contribué, notamment, à la tenue de la buvette, parfois très tardivement.

En espérant que pour la saison 2025 se déroule aussi bien que la précédente, recevez tous mes sentiments boulistes les meilleurs.



CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'UZERCHE

Le centre d'incendie et de secours d'Uzerche recrute.

Les rangs du centre d'incendie et de secours d'Uzerche ont besoin d'accroître le nombre leurs personnels.

Nous ouvrons nos portes, tout au long de l'année, pour renseigner et accueillir toutes personnes souhaitant s'engager à nos côtés pour notre population.

Si vous souhaitez nous accompagner dans nos missions quotidiennes, vous pouvez contacter directement le Chef de centre le Lieutenant Aurélie FIESCHI au 06.32.13.14.88

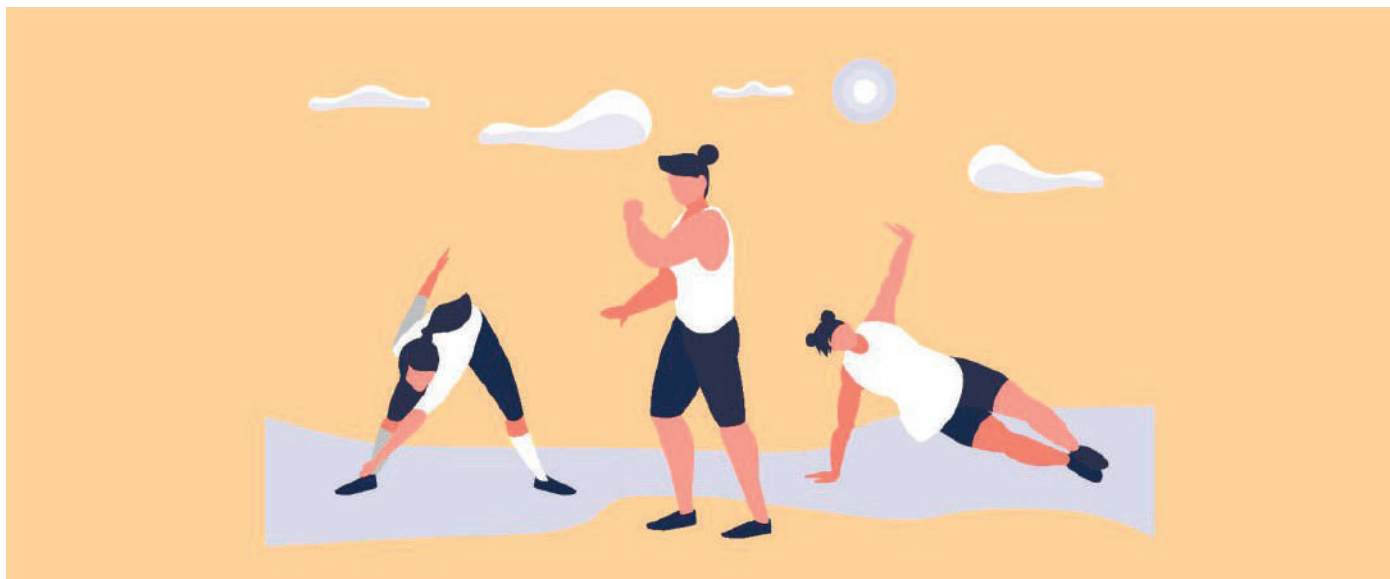
GYM

REMISE EN FORME

Reprise des séances de remise en forme avec deux sessions chaque semaine.

Les mercredis à 15h sera proposé un cours de gym douce et les vendredis à 17h15 une séance avec travail cardio et renforcement musculaire.

N'hésitez pas venez nous rejoindre.



YOGA

Adultes - Mercredi matin de 9 à 10 heures Salle polyvalente.

Douceur et prise de conscience physique et émotionnelle.

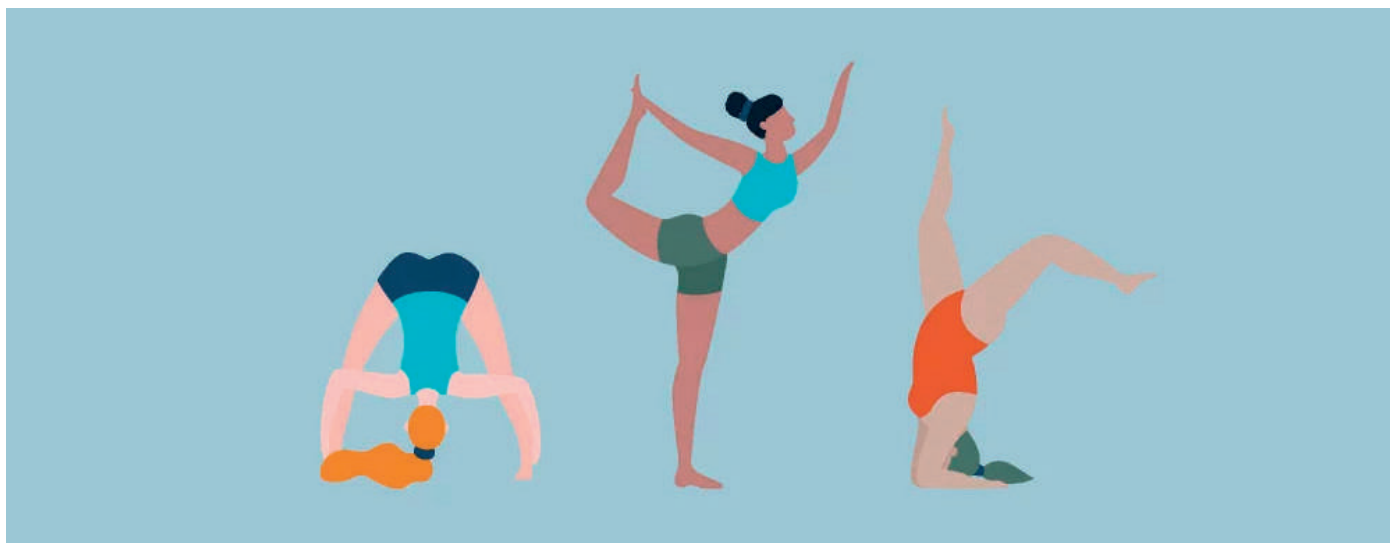
Pratiques suivantes :

- Centrage de l'attention
- Asana (postures)
- Pranayama (techniques douces de respiration, contrôle du souffle)
- Relaxation
- Découverte des étapes pour aller vers la méditation.

Ces techniques sont effectuées dans la limite des possibilités actuelles de votre corps, et de votre système respiratoire.

Contact et Informations :

Pascale Guillemain d'Echon
Professeure de Yoga (Viniyoga)
06 07 41 61 90



DES NOUVELLES DU CAST

Voilà maintenant bientôt 3 ans que le club de rugby de la commune a mis ses ressources en commun avec celles d'Uzerche pour faire perdurer la vie associative sportive à Salon. Avec le recul, on peut dire que l'initiative du groupe de joueurs de l'époque s'est avérée être une réussite. Même si quelques dirigeants se sont montrés réfractaires dans un premier temps, la raison a pris le dessus, les rapports humains ont fait le reste. Le rassemblement issu de cette union évolue cette saison au plus haut niveau régional et défend, tous les dimanches, nos valeurs communes. Il n'est pas vain de dire que ces valeurs de courage, de solidarité, de fraternité et de convivialité sont bien présentes au sein de la famille du CAST.

Et quoi de plus encourageant que voir les samedis, évoluer et s'enhardir la joyeuse troupe du BabyRugby, précédée de peu par leurs jeunes aînés, tous futurs sociétaires des équipes séniors ?

Comme on le voit, le club se porte bien et donne raison à tous les bénévoles qui ne ménagent pas leurs efforts au quotidien. Tant qu'ils seront là, les couleurs de Salon seront présentes dans le Limousin et la Nouvelle Aquitaine.



LE CHŒUR GOSPEL TOR CARRAT

ASSOCIATION SALON MUSIQUE

20 ans après la création du Chœur Tor Carrat de Salon La Tour, l'histoire semble se répéter. La bouteille à la mer lancée par le chœur a échoué avec bonheur au pied de Sandy Abudo et depuis le 9 septembre 2022, il est emporté dans un tourbillon au rythme du Gospel. Les deux chœurs, Tor Carrat et Gospel Fusion se rejoignent régulièrement pour donner des concerts aux couleurs du Gospel.

La deuxième saison Gospel a été riche en concerts et s'est achevée par un apéro concert qui a rassemblé un millier de spectateurs au Festival de Sédières, lundi 12 juin 2024.

- **Samedi 18/11/2023** - Concert en la Basilique Saint Michel des Lions en faveur de l'association Trait d'Union (enfants atteints d'un cancer pendant leur hospitalisation)
- **Samedi 02/12/2023** - Concert en la collégiale de Saint Léonard de Noblat dans le cadre d'une action pour le Téléthon
- **Dimanche 17/12/2023** - Concert au Marché de Noël de Limoges
- **Vendredi 22/12/2023** - Concert au Super U d'Uzerche
- **Dimanche 18/02/2024** - Concert à Veyrac au profit des Restos du Cœur de la Haute-Vienne
- **Dimanche 03/03/2024** - Concert à l'Ehpad de Vigeois
- **Samedi 01/06/2024** à Sainte Maxime dans le Var en faveur de l'association « Link Humanit'Air » qui vient en aide au peuple indien
- **Samedi 15/06/2024** - Concert Gospel en l'église de Salon La Tour
- **Vendredi 21/06/2024** - Fête de la Musique au Super U d'Uzerche
- **Samedi 20/07/2024** - Concert à Meyssac en faveur de l'association humanitaire « Kulamna-Casamance »



Tor Carrat, au moment de la rédaction de cet article, prépare un concert intitulé « de l'Esclavage à la Liberté » à l'auditorium d'Uzerche. Il se déroulera samedi 16 novembre 2024.

Le chœur composé d'une quarantaine de choristes entame donc sa troisième saison Gospel, depuis le vendredi 20 septembre, sous la houlette de Sandy Abudo, sa cheffe de chœur, de Rachel, cheffe de pupitre sopranes et soliste, Jana, cheffe de pupitre alti, Anaïs, cheffe de pupitre hommes, Samuel, soliste et Ketty, guitariste.

Les répétitions se déroulent les vendredis de 18 heures 30 à 20 heures, hors vacances scolaires et jours fériés, à la salle polyvalente. Renseignements par téléphone au 06 03 46 41 96 ou par mail choeur.torcarrat19@gmail.com

Date à noter sur vos agendas : Le traditionnel Concert d'Été exclusivement Gospel se déroulera samedi 14 juin 2025, en soirée, sur le boulodrome ou en l'église de Salon La Tour, selon la météo.

Florence BORDE, présidente de l'Association Salon Musique

Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Médaille de bronze décernée à la préfecture de la Corrèze pour 34 années d'engagement associatif (Association Salon Musique) et au service du sport (tennis).



LE COMITÉ F.N.A.C.A

Notre Comité F.N.A.C.A., durant l'année 2024, a participé et animé les cérémonies du souvenir du 19 mars, 8 mai, 18 juin et 11 novembre. La cérémonie du 19 mars, journée nationale du Souvenir et du Recueillement à la Mémoire des victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie a commémoré les 62 ans du « Cessez-le-feu » du 19 mars 1962, mettant fin, en Afrique du Nord, à dix ans de guerre qui avait mobilisé près de deux millions de jeunes français pour un service obligatoire de 28 mois et coûté la vie à près de 30 000 d'entre eux.

L'association n'ayant plus que deux adhérents cotisants anciens combattants de la Guerre d'Algérie du fait de l'âge et de la maladie, il a été décidé à l'unanimité, lors de l'Assemblée Générale, de dissoudre notre Comité FNACA de Salon-la-Tour et de verser le solde de notre compte courant aux Chèques Postaux à la Caisse des Écoles de la commune de Salon-la-Tour. Les membres de notre comité continueront à participer aux cérémonies mémorielles de Salon-la-Tour.

Il est à noter que l'association a publié, en 2010, un recueil « Récits et Souvenirs des appelés et rappelés de Salon-la-Tour en Afrique du Nord (1954-1962) » réalisé à partir d'interviews des Anciens d'Algérie, Tunisie, Maroc retranscrits sous forme de récits par Raymond Ducloux, le président d'alors, et des photos personnelles des anciens combattants.

Un document retraçant l'histoire du monument aux morts et des plaques du souvenir de Salon, réalisé en mai 2023, est aussi disponible en mairie.

Le Comité F.N.A.C.A. de Salon-la-Tour remercie la municipalité pour son soutien et adresse ses salutations reconnaissantes à tous les participants fidèles aux cérémonies patriotiques.



Le comité F.N.A.C.A. de Salon-la-Tour

Cérémonie du 19 mars 2024



CLUB DE LOISIR « SALON ACCUEIL »

- Président d'honneur : M. Jean Claude CHAUFFOUR, Maire
- Présidente : Mme Brigitte GALAN, retraitée
- Président adjoint : M. Pierre LAVAUD, retraité
- Secrétaire : Mme Françoise LEONARD, retraitée
- Secrétaire adjointe : Mme FONS Michèle
- Trésorière : Mme Jacqueline VAILLANT, retraitée
- Trésorière adjointe
- Membres du Conseil d'administration : Mme BOUILLAGUET Jeanne – M CHENEU Henry – Mme LAUAUZELLE Pascale – M. GALAN Philippe.



Bonjour à toutes et tous,

Cette année 2024 aura été une année bien perturbée par des problèmes de santé pour beaucoup d'entre nous, mais nous avons eu le plaisir de vous accueillir les jeudis ce qui nous a permis de continuer à faire vivre notre club.

- Animations les jeudis pairs à la salle des fêtes.
- Animation pour les rois le 11 Janvier.
- Repas au Malauzieux le 28 Juin et sortie promenade autour de l'étang de Meilhards
- Assemblée générale et repas le jeudi 12 Décembre.

Nous espérons que l'année 2025 sera plus sereine et que nous pourrons reprendre avec quelques sorties que nous vous communiquerons dès que nous les aurons programmées.

Il serait important que de nouveaux adhérents puissent nous rejoindre pour la survie du club.

Calendrier 2025

Animations : Le 09/01 ; 23/01 ; 6/02 ; 20/02 ; 6/03 ; 20/03 ; 03/04 ; 17/04 ; 15/05 ; 12/06 ; 26/06 ; Juillet- Août vacances ; 04/09 ; 18/09 ; 02/10 ; 16/10 ; 13/11 ; 27/11 ; 11/12 ;

Ces dates sont à retenir !

Les dates des repas et des sorties seront fixées dès l'organisation.

Au plaisir de vous retrouver de plus en plus nombreux tout au long de cette année 2025

La Présidente, Brigitte GALAN



LA GRAINE INDOCILE

L'association La Graine Indocile a pour objectif de mettre en œuvre et de promouvoir un mode de vie plus autonome et plus écologique. Cette année 2024 a été riche en événements et en animations dont voici quelques exemples ci-dessous :

Une cinquantaine de collégiens et de lycéens de Limoges ont été accueillis dans le jardin de l'association afin de leur présenter des manières de vivre et de cultiver dans le respect du vivant. L'animatrice biodiversité a proposé des ateliers à l'école primaire Les Buges d'Uzerche. Ces activités ont contribué à la création de panneaux éducatifs sur les lieux humides, réalisés par les enfants eux-mêmes ! Dans le cadre de la fête de la nature et en partenariat avec la mairie, une balade naturaliste autour des plantes sauvages a été organisée.

Une formation de permaculture (création de systèmes écologiques), destinée à une quinzaine d'adultes, s'est déroulée sur le terrain de La Graine Indocile pendant 2 semaines.

Aujourd'hui, l'association continue la réalisation de vidéos et d'ouvrages autour du jardinage naturel pour être diffusés dans toute la francophonie.

Elle est actuellement en train d'inventorier la faune et la flore sauvage sur une parcelle à Salon-La-Tour.

Ces événements sont l'occasion de moments conviviaux et de partage où se rencontrent petits et grands autour de thématiques écologiques.

www.lagraineindocile.fr



LES COYOTES19

Les Coyotes19 vous attendent nombreux lors de notre événement les 13 et 14 septembre 2025 à Masseret.

Nous remercions vivement la commune de Salon la Tour de nous permettre de poursuivre notre activité de danse country cette année de 19h30 à 21h30 chaque mardi au sein de la salle des fêtes de Salon la Tour durant les travaux de celle de Masseret.

**AMERICAN PARTY
COUNTRY**

13 & 14 SEPT 2025

MASSERET 19 **MASSERET 19**

Entrée GRATUITE
Ouvrte à tout public

Entrée GRATUITE
Ouvrte à tout public

MICHELE
06 27 43 66 44

KATY
06 64 80 33 31

ALLIGATORZ
Concert Rock & Country
Bal Country, Démon
Initiations
Voitures américaines
Sosie Elvis

EXPOSANTS
Articles Country, Amerindien
Jeux récréatifs
Ateliers créatifs, Atelier lecture
balade équestre

TOMBOLA
Truck Américain
FOOD-TRUCK
motos
Expo Amerindienne

CLUB DÉTENTE ET CRÉATIONS

Nous poursuivons nos activités manuelles chaque jeudi après-midi ; rencontres qui sont devenues incontournables pour nous. Broderies diverses (point de croix, broderie traditionnelle), tricot, crochet, quilling et autres nous occupent agréablement. Le marché de printemps a eu lieu le 8 mai sous le soleil. Toujours autant de plants de légumes et de fleurs pour garnir nos jardins. Un petit plus cette année pour notre association : invitées par l'organisatrice du marché artisanal de Condat sur Ganaveix le 29 septembre, nous avons exposé une partie de nos œuvres communes et des œuvres personnelles de nos adhérentes.

Quant au marché de Noël qui se déroulera le 1^{er} décembre, il sera peut-être passé lors de la parution de ce bulletin municipal. En 2025, le marché de Noël fêtera ses 25 ans ; Pensez-y !

Bonne et heureuse année 2025 à toutes et à tous.
Le bureau du club.



Marché de Condat/Ganaveix



Marché du 8 mai Salon



Marché du 8 mai Salon pour le plaisir des yeux



Gourmandises en tous genres



ASSOCIATION SPAMA

L'association SPAMA (Soins Palliatifs et Accompagnement en Maternité) est une association nationale, non-confessionnelle et apolitique, reconnue d'intérêt public.

Sa vocation est de soutenir les parents confrontés à la fin de vie d'un tout-petit et au deuil périnatal, quelles que soient les circonstances du décès de leur bébé. En parallèle, l'association mène une réflexion avec les professionnels de santé autour des soins palliatifs en périnatalité et des besoins des parents dans ces circonstances.

L'association est organisée en antennes, en France, Belgique et Luxembourg. Elle est constituée d'un réseau de professionnels et de bénévoles (parents ayant traversé un deuil périnatal, soignants impliqués en périnatalité et personnes sensibilisées au deuil périnatal et aux soins palliatifs). Chaque bénévole est formé par la Fédération Européenne Vivre Son Deuil (FEVSD).

Dans ce cadre, l'association SPAMA a ouvert une antenne à Tulle. Son champ d'action se développe sur l'ensemble de la Corrèze.

Au sein de cette antenne, les bénévoles animent des groupes d'entraide à destination des parents endeuillés d'un tout-petit. Les parents qui ne souhaitent pas intégrer le groupe d'entraide ou pour lesquels cette ressource n'est pas la plus adaptée au moment présent peuvent bénéficier d'un accompagnement individuel. Toutes les activités de soutien à destination des parents sont libres et gratuites. Afin d'être identifiés et de pouvoir rediriger les parents, les bénévoles de l'antenne sont en lien avec des soignants, des thérapeutes et des acteurs susceptibles de rencontrer et d'accompagner des parents confrontés à la fin de vie de leur tout petit et au deuil périnatal.

L'antenne mène également des actions de sensibilisation (ateliers, ciné-débats, rencontres, tenues de stands d'information). Le point d'orgue de cet aspect de sensibilisation a lieu tous les ans du 9 au 15 octobre lors de la semaine mondiale de sensibilisation au deuil périnatal.

Au niveau national, une ligne téléphonique d'écoute ainsi qu'un forum dédié sur le site internet de l'association sont mis à disposition des parents confrontés à la fin de vie d'un tout-petit et au deuil périnatal. Il existe un groupe d'entraide en visioconférence à destination des parents expatriés ou éloignés d'antennes SPAMA et un autre a été inauguré en 2024 pour les grand-parents endeuillés d'un tout-petit.

Le site internet de l'association regorge de ressources et de rubriques spécifiques, pour les parents confrontés à la fin de vie de leur tout-petit et au deuil périnatal, pour les professionnels de santé, et pour toute personne s'intéressant à ce sujet.

Site internet de l'association SPAMA :

<https://www.association-spama.com/>

Contact de l'antenne SPAMA de Tulle :

Sophie, bénévole formée et maman endeuillée, responsable de l'antenne

07.81.79.13.23

tulle@association-spama.com

Pour tous les parents confrontés à la fin de vie de leur tout-petit et au deuil périnatal...



ASSOCIATION
spama



www.association-spama.com

Votre bébé vient de décéder.
Il est décédé depuis quelques temps.
Il va peut-être décéder et vous l'accompagnez.

Vous vous sentez seul(e), perdu(e)...

Nous vous proposons :

- La ligne d'**ÉCOUTE** : **+33 (0) 7 87 85 37 81**
- Le **FORUM DE PARENTS** sur le site internet
- Des **GROUPES D'ENTRAIDE** en France, Belgique et Luxembourg
- Des **ÉCHANGES** avec les bénévoles de l'**ANTENNE** la plus proche de chez vous
- Et des ressources supplémentaires sur :

Publications pour les familles

- Le **LIVRET** pour traverser le deuil périnatal
- Le **LIVRE-TÉMOIGNAGE** à lire en famille (3-11 ans)
- Les **3 CAHIERS D'ACTIVITÉS** pour aborder le deuil périnatal avec vos enfants (de 3 à 11 ans) : pour les aînés, pour les enfants nés après le décès d'un bébé, pour les jumeaux esseulés

Pour découvrir les antennes, l'agenda et les publications SPAMA

www.association-spama.com



SPAMA est une association apolitique et non confessionnelle.

AIIDAH

L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées dite AIIDAH association loi 1901 est présidée par Didier MARSALEIX, Conseiller Départemental du canton d'Allasac.

En plus de son activité habituelle de portage de repas, depuis juillet 2024, AIIDAH a recruté une responsable de service mandataire des aides à domicile. En effet, l'association s'ouvre désormais à cette activité sur plusieurs cantons en partenariat avec les instances du canton d'Allasac, Lubersac et Treignac qui ont souhaité unir leurs forces et transférer cette activité à AIIDAH pour maintenir et développer le service d'aide aux personnes à domicile.

Cette évolution permet à nos adhérents de bénéficier du crédit d'impôt pour les prestations que nous leur délivrons. A cet effet, une attestation fiscale sera remise par l'association en début d'année.

Le siège social se situe désormais 2 place de la mairie à SAINT-BONNET L'ENFANTIER.

Un accueil téléphonique est réalisé pour toutes les prestations du lundi au vendredi de 9h à 17h.

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS GÉRÉ PAR SANDRA LABONNE

Les menus sont élaborés par une diététicienne et confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche.

L'association dessert les cantons d'Allasac, Seilhac Monédières et Uzerche et propose à nos adhérents 2 formules au choix :

- **La formule gourmande à 12 €** composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert ;
- **La formule plaisir à 9 €** qui comprend une entrée, un plat (viande ou poisson avec légumes) et un dessert.

Une cotisation de 1 € par an est demandée par AIIDAH.

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie (aide à l'alimentation).

Ce dispositif, mis en place afin d'apporter un soutien prioritaire à nos aînés les plus impactés par l'augmentation du coût de la vie, permet d'octroyer une aide généralisée à l'alimentation de 1,50 €/jour pour tous les nouveaux bénéficiaires APA relevant du minimum vieillesse.

LE SERVICE MANDATAIRE GÉRÉ PAR BLANDINE GUYONNAUD-PRADEAUX

Il a pour but de mettre en relation employeurs (les personnes âgées ou handicapées) et employés(les aides à domicile) et d'accompagner les personnes âgées ou handicapées employeurs dans leurs démarches administratives d'embauche, de paye et de fin de contrat d'une aide à domicile (contrats, fiches de paies, déclarations sociales, remplacements...).

En contrepartie, les personnes employeurs versent à l'association des frais de gestion pour ce service chaque mois.

Blandine a été recrutée pour assurer cette mission depuis juillet 2024.

Ces services sont sans engagement.

De plus, ils sont assurés toute l'année et sans interruption.

Vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi par mail aiida@orange.fr

Service de portage de repas : 05 55 98 97 49 ou 06 35 29 50 70

Service mandataire : 06 15 26 60 98 ou 06 84 16 04 09



AIIDAH

Portage de Repas
à Domicile

05 55 98 97 49

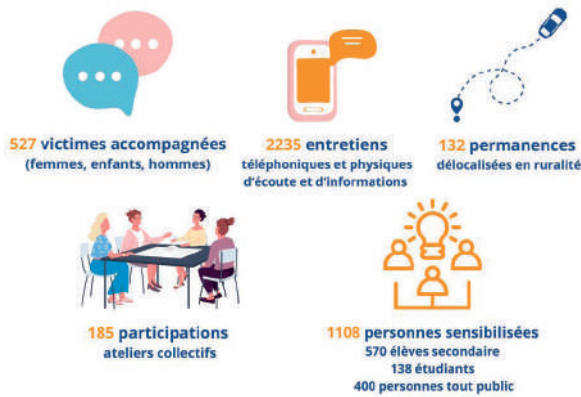


SOS VIOLENCES CONJUGALES

L'association SOS Violences Conjugales, forte d'une expérience de terrain de 35 ans aux côtés des femmes, enfants et hommes victimes de violences, peut accompagner et soutenir, en toute confidentialité et gratuitement, sur l'ensemble du département. Ses actions ciblent également les proches des victimes ou témoins.

Les violences sexistes et sexuelles sont un fait de société et sont l'affaire citoyenne de toutes et tous.

Chiffres clés 2023



Osez en parler

05 55 88 20 02

**VOUS ÊTES VICTIME, OU TÉMOIN ?
UN DISPOSITIF DE PROXIMITÉ
EN ACCES LIBRE,
OUVERT À TOU(TE)S !**

**CONFIDENTIEL
& GRATUIT**

À vos côtés depuis 1990 !

Accompagnement
individuel
Ateliers collectifs



Agnès Promeneur Du Net
 sosviolencesconjugalescorreze

www.sosviolencesconjugalescorreze.fr

**SOS VIOLENCES
CONJUGALES 19**

11 rue Normandie Niémen 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE



Les informations contenues dans le présent courriel ainsi que tout fichier joint sont strictement confidentielles et exclusivement destinées à l'intention du/des destinataire(s).

Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message, nous vous informons qu'il est strictement interdit de le lire, de le diffuser, ou d'en faire des copies, totalement ou partiellement.

Si vous recevez ce message par erreur, nous vous remercions de le détruire sans en conserver copie et de signaler sans délai l'erreur à l'expéditeur par retour de mail.

- Pour une **écoute** et des informations, contactez le **3919**.
- Pour une **demande d'hébergement**, contactez le **115**
- En cas **d'urgence**, composez le **17** ou **112**.



France Services Saint-Ybard



Proche de vous,

Proche de chez vous

Nèmie et Maryline vous
accueillent

du lundi au samedi pour toutes vos
démarches administratives.

Contactez-les au 05.55.98.99.36



ESPACE FAMILLES

Espace Familles : un nouveau soutien pour les parents et les enfants

Le CIAS de la communauté de communes du Pays d'Uzerche ouvre un Espace Familles : une ressource précieuse dédiée aux parents, aux enfants et aux professionnels de la petite enfance. Cet espace, dont le bureau est situé à Vigeois, rue du Tourondel, a pour vocation d'accompagner les familles et ceux qui gravitent autour, à travers divers services et actions qui seront mis en place à l'échelle de la CCPU.

Un lieu ressource multifonctionnel

L'Espace Familles propose un large éventail de services :

- Lieu d'information et d'échange : vous y trouverez des informations sur l'allaitement, un espace de change et toutes sortes de conseils pratiques.
- Actions parentalité : des ateliers gratuits tout au long de l'année en partenariat avec des professionnels. Ces ateliers couvrent des sujets variés allant de la grossesse à l'adolescence, incluant des conseils sur la santé, le yoga, la motricité, et plus encore.
- Relais Petite Enfance (RPE) : un soutien essentiel pour les assistant(e)s maternel(le)s, les gardes à domicile et les parents.
- Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) : un espace convivial pour les enfants jusqu'à 6 ans révolus accompagnés d'un adulte.

Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE, géré par une éducatrice de jeunes enfants, est un lieu de rencontres et d'échanges. Il fournit des informations administratives et des médiations, et propose des ateliers pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile. Les permanences administratives et les ateliers se tiennent à Vigeois, Uzerche et Perpezac-le-Noir.

Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Le LAEP est un espace gratuit, anonyme et sans inscription préalable, ouvert aux enfants jusqu'à 6 ans révolus accompagnés d'un adulte référent. Il offre un environnement de jeu et d'éveil, ainsi qu'un soutien aux familles pour échanger et partager leurs expériences. Les temps d'accueil ont lieu :

- Lundi de 9h30 à 11h30 : Maison de l'Enfance à Uzerche et Espace Familles à Vigeois durant les vacances scolaires.
- Jeudi de 16h30 à 18h30 : Espace Familles à Vigeois.

Cette nouvelle initiative, financée par le CIAS du Pays d'Uzerche, la CAF et la MSA, promet de renforcer le soutien aux familles du territoire, en offrant des services adaptés et un espace d'accueil chaleureux et convivial.

Pour toutes informations complémentaires, contactez l'Espace Familles au 06 29 88 56 52, ou espacefamilles@paysduzerche.fr.



LES FONDS EUROPÉENS

Dispositifs d'accompagnements du PETR Vézère Auvézère : les fonds européens

Le PETR Vézère Auvézère est composé des 3 Communautés de Communes Vézère Monédières Millesources, Pays d'Uzerche et Pays de Lubersac Pompadour.

C'est à l'échelle du PETR qu'une programmation européenne est mise en place depuis début 2024. Des fonds Leader et FEDER sont gérés localement par le GAL Vézère-Auvézère sur des thématiques variées. La rénovation ou la création d'équipements touristiques et sportifs sont par exemple accompagnées, de même que les projets de valorisation du patrimoine.

Les animations culturelles, sportives et touristiques seront également soutenues, notamment pour les associations du territoire.

Le développement économique fait par ailleurs partie des priorités sur cette programmation européenne. Les fonds FEDER permettront de réaliser des travaux afin d'aménager des locaux commerciaux en centre bourg.

Le programme Actions Collectives de Proximité est lancé depuis ce mois de septembre 2024 : les entreprises de moins de 10 salariés respectant certains critères pourront se faire accompagner sur des projets de travaux ou d'acquisition de matériel, sur certaines filières identifiées comme prioritaires (commerces alimentaires, hygiène-beauté, tabacs/presse, bar restaurants).

Pour toute question sur ces aides, n'hésitez pas à contacter l'équipe du PETR :

Jacques DEL ARCO AGUIRRE, chargé de mission fonds européens : j.delarco@petr-vezere-auvezere.fr ; 07.56.25.02.06.

Camille LANNES pour le programme ACP : petr.vezere.auvezere@gmail.com ; 07.72.34.06.97.



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

TICYCLE

TICYCLE : UNE NOUVELLE SOLUTION DE MOBILITÉ DOUCE

La communauté de communes du Pays d’Uzerche poursuit son engagement en faveur de la mobilité durable avec le lancement du TICycle, un service innovant de location de vélos électriques longue durée. Ce dispositif s’inscrit en complémentarité de l’offre TIC’Nav, dédiée aux trajets longue distance, pour proposer une alternative pratique et écologique aux déplacements de proximité.

TICycle offre aux habitants du territoire une solution idéale, accessible et adaptée à tous les besoins, pour les trajets quotidiens : se rendre au travail, faire des courses, ou explorer les environs en toute sérénité. Simple d’accès, il suffit de s’inscrire auprès de la communauté de communes pour récupérer l’un des huit vélos électriques disponibles chez le partenaire local, Roue Léo Vert, situé à Uzerche. Le service est ouvert aux habitants et aux salariés du Pays d’Uzerche, sur présentation d’un justificatif de domicile ou d’employeur et d’une pièce d’identité. Trois formules de location sont proposées pour répondre à différents besoins : un mois à 30 €, trois mois à 90 €, ou six mois à 180 €, chaque durée étant renouvelable une fois. Avec une autonomie de 70 km, ces vélos électriques sont parfaitement adaptés aux reliefs vallonnés du territoire.

Une initiative soutenue et financée par des partenaires locaux

Le TICycle est financé à hauteur de 60 % par la Région Nouvelle-Aquitaine, 20 % par l’Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) dans le cadre du programme Avenir Montagnes Mobilités, et 20 % par la communauté de communes du Pays d’Uzerche. Ce soutien traduit une ambition commune pour encourager les modes de déplacement écologiques et accessibles à tous.

Adopter le TICycle, c’est faire le choix d’une mobilité respectueuse de l’environnement tout en profitant du confort d’un vélo électrique pour ses déplacements.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, contactez la communauté de communes du Pays d’Uzerche : 10 place de la Libération – 19140 Uzerche – Tél. 05 87 67 00 00.

Audrey Blanchet et Quentin Léonard, gérants de la société Roue Léo Vert, ont présenté les montures du TICycle à Catherine Chambras (au milieu), présidente de la CCPU.



GENDARMERIE

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES

AU QUOTIDIEN

- PROTÉGEZ LES ACCÈS -

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur. Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

- SOYEZ PRÉVOYANT -

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur.

Conservez vos factures.

- SOYEZ VIGILANT -

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, **assurez-vous de son identité.**

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture.

Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

**SIGNELEZ AU COMMISSARIAT DE POLICE OU À LA BRIGADE DE GENDARMERIE TOUT FAIT SUSPECT
POUVANT INDIQUER QU'UN CAMBRIOLAGE SE PRÉPARE.**

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix ;
- soit en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelle que soit la démarche, un récépissé vous sera remis.

#RÉPONDREPRÉSENT



Vous êtes victime

- En cas d'urgence, appelez le 17 ou 112
- En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17
- Pour les vols, dégradations, escroqueries :
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Votre sûreté a des vulnérabilités fortes, les référents et correspondants sûreté de la gendarmerie peuvent vous conseiller.
Adressez-vous à votre brigade de gendarmerie :
www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police

BILAN ESTIVAL 2024 :

A l'image de la situation de l'ensemble des destinations françaises, les 3 premières semaines de juillet ont été assez moroses pour la clientèle française. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation : conditions météo dégradées, absence de week-end rallongé au 14 juillet, date des élections législatives anticipées, pouvoir d'achat en berne.

C'est à partir du 20 juillet que la fréquentation touristique s'améliore, dépassant le niveau de l'an dernier.

La fréquentation, en nombre de personnes, de nos bureaux d'accueil affiche depuis janvier une progression constante. Les ponts de mai ont boosté la fréquentation de façon très significative.

Plus globalement de janvier à août le nombre de visiteurs a progressé de 10% par rapport à l'année précédente.

Cependant sur juillet / août, le nombre de nuitées consommées en Terres de Corrèze est en baisse de 8%.

En revanche, les visites réalisées par les excursionnistes (visiteurs qui ne consomment pas de nuitée) sur cette même période, progressent de 3%.

A noter également, la hausse de 16% de l'activité pour le site de visite du château de Pompadour.

Pour conclure, un été en demi-teinte, plombé par la météo et un pouvoir d'achat en baisse.

SERVICE COMMERCIAL

Ce service s'adresse aux associations, clubs, groupes et autocaristes, pour l'organisation de journées à la carte ou de séjours sur mesure.

De janvier à septembre 2024, le service a vu les demandes de groupe augmenter de 45%.

Cela se traduit par l'accueil de 73 groupes sur le territoire (soit + de 1800 pers), et des retombées économiques pour les professionnels partenaires de l'Office (restaurateurs, site de visite ou d'activités, artisans ou producteurs).

Parmi les nouveautés 2025 : l'organisation de journées ou ½ journées spécialement dédiées aux entreprises. L'Office de tourisme propose des expériences sur mesure pour créer du lien entre collaborateurs à travers des activités sportives, culturelles ou gastronomiques.

Brochure groupes 2025 disponible sur demande ou consultable en ligne <https://urlz.fr/seLp>



MAGAZINE DE DESTINATION TERRES DE CORRÈZE

76 pages pour séduire avec des photos qui parlent mieux que des mots.

Ce magazine, autant destiné aux habitants qu'aux visiteurs, est une véritable invitation pour partir à la découverte des multiples facettes de nos belles Terres de Corrèze. L'Office de Tourisme a souhaité révéler les beautés, connues ou cachées, en consacrant une grande partie de son contenu au patrimoine, à la nature et aux activités. Ce nouveau support de communication a reçu dès sa diffusion d'excellents retours, tant de la part des habitants que des touristes. Édité pour 2024 et 2025, ce magazine gratuit est toujours disponible.

MONNAIE DE PARIS DE POMPADOUR



A l'initiative de l'Office de Tourisme Terres de Corrèze, la création de cette pièce vient répondre à une demande forte et récurrente depuis des années à la boutique. Le millésime «2024, vient en clin d'œil à cette année olympique et au label « Terres de Jeux » obtenu par Pompadour pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

ACTIONS PRESSE ET MÉDIA

Des retombées médiatiques pour nos Terres de Corrèze !

Patrimoine, nature, événements et terroir, séduisent les médias et sont autant de sujets pour mettre en avant notre destination. En 2024, l'Office de Tourisme est intervenu à de nombreuses reprises pour des articles ou des accueils presse.

La diffusion en 2024 des émissions : Les Carnets de Julie (France 3), Échappées Belles (France 5) et Invitation au Voyage (Arte) ont généré de réelles retombées en termes d'attrait et de fréquentation du territoire.

Radio : Radio PAC : au micro de Frédéric Boucher, Nathalie Jumelle, guide à l'Office de Tourisme, a animé un magazine de l'actualité touristique en Terres de Corrèze : « Rendez-vous en Terres de Corrèze ». Retrouvez les 27 émissions en podcast sur notre site : bit.ly/3zuAhdU

Dès le 11 octobre 2024, reprise des chroniques sur Radio PAC les vendredis à 9h30 avec un nouveau concept « J'ai testé pour vous ».

VIDÉO DE DESTINATION

L'Office de Tourisme Terres de Corrèze, souhaite se doter d'une déclinaison de vidéos pour valoriser l'attractivité de son territoire et promouvoir la destination.

La création de ce nouveau contenu, sera déclinée en une vidéo générale sur la destination, visant à dynamiser l'image de celle-ci, en la rendant plus vivante et séduisante à l'égard des clientèles. Une série de vidéos thématiques sera également réalisée pour offrir aux visiteurs une immersion au cœur de la destination, tant au niveau visuel que sonore.

Le tournage qui a débuté à l'été 2024 se poursuivra jusqu'au printemps 2025.



SCOT

Un aménagement durable et concerté pour le territoire Vézère-Auvézère : le SCoT, c'est parti !

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sera élaboré sur le territoire Vézère-Auvézère à partir de l'automne 2024. Il permettra de définir les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire pour les 15 à 20 ans à venir.

Un SCoT est un document d'urbanisme qui permet de définir les grandes orientations d'aménagement et de développement durable du territoire pour les 15 à 20 ans à venir (comment et où développer l'habitat et le commerce ? quelles zones naturelles, agricoles et forestières préserver ?...). L'élaboration d'un SCoT est le fruit de choix politiques et d'une réflexion collective sur l'avenir du territoire et sur son évolution. Elle associe, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, différents acteurs du territoire (l'ensemble des élus du PETR, ses habitants, les associations locales...). Un SCoT n'est pas obligatoire mais sa mise en place est fortement recommandée. En l'absence de SCoT, l'urbanisation est limitée et soumise à une demande de dérogation. L'élaboration du SCoT du territoire Vézère-Auvézère sera portée par le Pôle d'Equilibre territorial et Rural (PETR), soit un territoire qui inclut 44 communes, regroupées en 3 communautés de communes (Pays d'Uzerche, Pays de Lubersac-Pompador et Vézère-Monédières-Millesources).

Ce travail démarrera à l'automne 2024. L'élaboration d'un SCoT dure généralement 4 à 5 ans.

De nouvelles aides pour les commerçants du territoire

A partir de septembre 2024, de nouvelles aides seront disponibles pour les commerçants du territoire avec la mise en place du programme Actions Collectives de Proximité (ACP).

Suite au succès rencontré par le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) qui a permis de soutenir 47 projets d'entreprises pour un montant total de 127 000 € environ, le Pôle d'Equilibre territorial et Rural (PETR) Vézère-Auvézère a souhaité poursuivre son soutien à l'économie de proximité. Pour cela, le programme ACP a été mis en place en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine et les Communautés de communes du Pays d'Uzerche, du Pays de Lubersac-Pompador et Vézère-Monédières-Millesources. Ce nouveau programme, qui démarrera à partir de septembre 2024, vise à accompagner les commerces dans leurs projets d'investissement. Pour être éligibles, les entreprises devront être situées en centre-bourg, exister depuis plus d'un an, compter moins de 10 salariés et relever de secteurs d'activité précis (commerces alimentaires, hygiène-beauté, café-restaurant, tabac-presse). Les dépenses pouvant faire l'objet d'une aide financière seront notamment les travaux d'aménagement intérieur ou de mise en accessibilité et l'acquisition de matériel productif. L'investissement qui devra être compris entre 5 000 € et 75 000 € pourra être subventionné à hauteur de 30 %, soit une aide maximale de 22 500 €. L'accompagnement comprendra deux temps : tout d'abord, un bilan-conseil qui permettra de réaliser un état des lieux de l'entreprise et de définir ses perspectives de développement et les projet d'investissement correspondants ; ensuite, un accompagnement financier.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le chargé de développement économique du Pays d'Uzerche, Gabriel MONAC (06 11 45 25 86 - g.monac@paysduzerche.fr).

RECENSEMENT CITOYEN

*L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !*



ANIMATEUR



ENCADRANT



MAIRIE



PARTENAIRE



**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

L'appli majdc.fr, c'est par ici



PREVENTION RESEAUX SOCIAUX

Sites à connaître :

www.cnil.fr
www.cybermalveillance.gouv.fr
www.internet-signalement.gouv.fr
www.nonaharcelement.education.gouv.fr

Pour les parents :

www.mon-enfant-et-les-ecrans.fr
www.pegi.info
www.pedagojeux.fr
www.3-6-9-12.org





Trions nos restes de repas



Parmi les plus communs, on peut citer :

- les déchets alimentaires (épluchures de légumes, restes de repas, produits périmés...)
- les déchets verts (tailles de branches, tonte de pelouse, feuilles mortes...).

Collecter les biodéchets avec les ordures ménagères est devenu une aberration ! Il s'agit de déchets composés à 60 % d'eau, d'où l'importance de les trier et de ne pas les incinérer mais au contraire de les valoriser : brûler de l'eau est un non-sens !

Or, environ 1/3 du contenu des poubelles ménagères des Français est constitué de déchets alimentaires. Ce qui représente 83 kilos de déchets alimentaires par habitant et par an.

Que dit la loi ?

La loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire prévoit la généralisation du tri à la source* des biodéchets à partir du 1^{er} janvier 2024. Toutefois, plus que les particuliers, **c'est surtout le service public de gestion des déchets qui est concerné par cette législation.**

Il incombe donc au SIRTOM de la Région de Brive de proposer à chaque habitant une ou plusieurs solutions pour pouvoir trier, chez eux, leurs biodéchets.

**Le tri à la source est le tri effectué par le producteur du déchet, avant l'étape de collecte. Il s'oppose donc au tri industriel des déchets, réalisé après l'étape de collecte et qui engendre une mesure de traitement des déchets.*

Comment le tri à la source est-il organisé sur le territoire du SIRTOM ?

Pour anticiper cette obligation, le SIRTOM a mis en place une stratégie de déploiement du tri des biodéchets pour son territoire :

- **Un réseau de 18 déchèteries pour la collecte des déchets verts**
- Le projet TRIBIO lancé par l'ADEME et la Région : **un plan de tri à la source des restes de repas**, validé et voté par les élus en Comité Syndical du 8 mars 2021.

Les solutions pour trier vos restes de repas

L'objectif est de permettre à chacun de bénéficier d'une solution de tri (compostage individuel ou collectif, collecte en apport volontaire ou en porte à porte) adaptée aux caractéristiques locales.

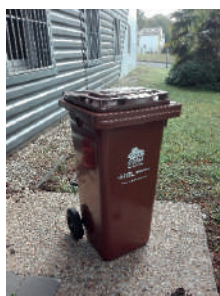
Pour les communes les plus urbaines

- Déploiement d'une **collecte des déchets alimentaires en porte-à-porte** avec l'équipement :

- d'un bac de collecte marron avec couvercle marron
- d'un bio-seau ajouré
- de sacs adaptés (kraft ou amidon de maïs)



Sac kraft ou amidon de maïs - Bio-seau ajouré



Bac de collecte



Collecte en porte à porte



Pour les communes aux centres-bourgs denses :

- Expérimentation d'une **collecte des déchets alimentaires en apport volontaire avec l'équipement** :
 - d'un badge
 - d'un bio-seau ajouré
 - de sacs adaptés (kraft ou amidon de maïs)



Sac kraft ou amidon de maïs - Bio-seau ajouré



Borne d'apport volontaire avec badge

Pour les communes les plus rurales :

- Le SIRTOM propose depuis 2009 des composteurs individuels ou partagés pour le tri des déchets alimentaires et des déchets verts

Les composteurs individuels

Avec ou sans jardin, à la campagne ou en ville, le compostage individuel est la solution la plus courante et la plus simple. En plus d'accélérer le processus de décomposition des aliments, le composteur s'adapte à tous les types de jardins grâce aux différents volumes proposés.

À l'acquisition d'un pack compost, chaque usager bénéficie d'une formation sur les pratiques du compostage.



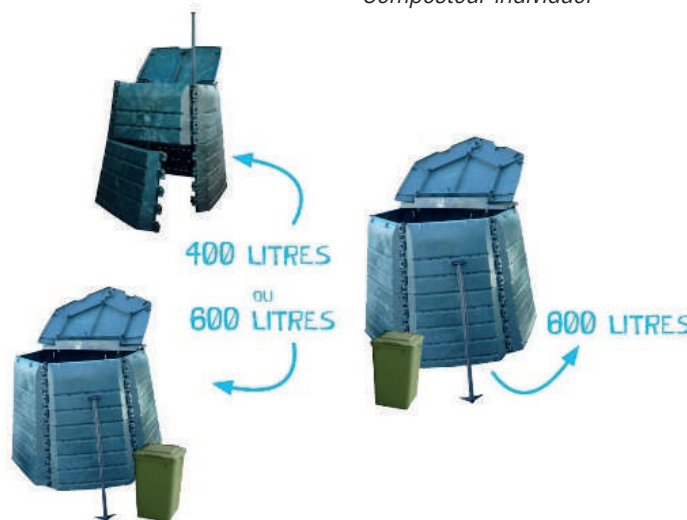
Composteur individuel

Le Pack Compost Individuel proposé comprend un composteur, un bio-seau, un mélangeur et un guide.

- 400 litres : 20€
- 600 litres : 30€
- 800 litres : 40€

Où se procurer un Pack Compost ?

- Retrait immédiat dans nos locaux administratifs : Zone de la Marquisie, Avenue du 4 juillet 1776 à Brive
- Réservation et livraison dans les mairies hors Brive, en remplissant et nous retournant le formulaire à télécharger sur www.sirtom-region-brive.net



Les composteurs partagés

Quand on a peu ou pas de jardin, le compostage partagé avec ses voisins, c'est la solution ! Il fonctionne sur le même principe que le compostage individuel tout en créant du lien avec le voisinage. Nous proposons la mise en place de sites de compostage partagé dans les centres-bourgs, en pied d'immeuble...

Le Pack Compost partagé mis à disposition comprend un composteur, un bio-seau, un mélangeur, un guide, un panneau « point compost » et un accompagnement annuel des référents choisis pour la gestion du composteur.

Site de compostage partagé

LES ENTREPRISES

Activités	Entreprises	Contacts
Artisan fabrication de chaussures	Entreprise Savatôpié	06 58 72 44 51
Alimentation animal, Meunier	SAS Bordas et Fils	05 55 73 23 11
Bois	Laurent BOURLIATAUD	06 86 15 13 69
	Scierie CHENEU	05 55 98 88 30
	Dominique LHOMOND	06 07 87 26 83
Construction et rénovation de tous bâtiments, location de matériels avec ou sans chauffeur, toutes prestations de secrétariat, démarches administrative pour les étrangers, cours d'anglais, d'informatique, photographie	EURL ABBOTT et Fils	06 04 08 81 94 05 55 73 62 28
Création de sites Internet Conseil et services en informatique	Basaltys Conseils et Services	06 31 34 13 28
Fabrication de biscuits, gâteaux secs, décors, moulages au chocolat cuisine à domicile, cours de cuisine et kits de préparation gâteaux	Missy's Gourmandises Douces	06 73 04 19 51
Couture, retouche, fabrication de tabliers	Cosette Couture	06 80 71 41 48
Couverture, Charpente	Marc DAVID	06 89 89 75 95 05 55 97 98 26
Envoi, distribution de courrier, de colis	La Poste	3631
Espaces Verts	Gautherot	06 84 04 84 24 05 55 97 26 47
Gestion et exploitation des forêts	CFBL	05 55 73 49 77
Immobilier	Emeline DA SILVA	07 87 32 23 83
	Eric MONTELLY	06 11 70 47 95
Menuiserie	SOURIE Menuiserie	06 47 25 64 80
Plaquiste peintre	BCP	06 70 94 65 87
Pisciniste sur le grand Ouest : conception, construction et entretien de piscines	Piscine Ambiances	05 19 08 00 00
Portes de garages et Ventes de vêtements	P9 TRADING	06 20 25 48 78
Restauration meubles et bâtiments	Guillaumes PEYRESAUBES	05 55 98 86 07
Terrassement, maçonnerie rénovation, placoplâtre, petite électricité	Boulis batiment	06 65 11 39 27
Traiteur	Chick'n Chic (rôtisserie)	06 45 33 33 01 06 68 04 42 98
	L'Eléphant Rose (cuisine exotique)	06 74 39 14 29
	Le Pelerin (crêperie burger)	06 28 90 57 00
	Métisse (cuisine africaine et française)	06 34 31 64 81
	UMAMI Traiteur	06 45 64 16 44
Transport	Transport routier de la Corrèze	06 81 08 47 69 05 55 97 27 95
Travaux Publics	SARL LAVAUD	06 99 72 15 10
	ROBERT TP	06 18 42 29 61
Vente de vêtements autrichiens sur Internet	Edelweiss et culotte courte	06 64 92 58 21
Zen - Shiatsu	Marie ADINARAYANIN	06 85 81 71 20
Courtier en assurances	Éric BETAÏLOULOUX	06 47 04 49 41
Plateforme de concassage, Recyclage de matériaux TP / BTP, collectivités et particuliers, Négoce de matériaux.	Multiplus Revalorisations et Agrégats	06.85.33.76.90
Fabrication et vente de béton prêt à l'emploi	Lachaux Bétons	05 55 85 14 77
Psychologue	Marion BONNET	06 82 84 84 34